

Ecole de Varennes

Madame, Monsieur,

L'inscription de votre enfant à l'école maternelle se fait en 2 temps :

- A la mairie de Varennes qui vous délivrera un certificat d'inscription scolaire
- Puis à l'école de Varennes avec la directrice pour procéder à l'admission de votre enfant

Merci de prendre contact par téléphone puis de venir avec les documents suivants :

- Le certificat d'inscription donné par la mairie
- Le carnet de santé

Ce sera l'occasion de visiter les locaux, des documents permettant de préparer la rentrée vous seront donnés à ce moment-là.

Contact école de Varennes

Directrice de l'école : Anne XAVIER-ROLAI

Téléphone : 03-85-20-25-42

Mail : 0711683u@ac-dijon.fr

Voici quelques renseignements concernant l'école de votre enfant :

Les horaires de l'école de Varennes sont les suivants :
9h-12h et 13h45-16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La rentrée aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2026

Bus, cantine et garderie

Un service de garderie est proposé au sein de l'école.

Il en est de même pour la cantine.

Un transport est organisé entre les trois communes du RPI.

Pour avoir plus de renseignements et obtenir les dossiers d'inscription à ces différents services, merci de contacter directement le SIVOM à l'adresse suivante :

sivom-chaintre-vinzelles-varennes@wanadoo.fr



IMPORTANT

Merci de me contacter au 03-85-20-25-42 afin de planifier cette visite d'école.

Cordialement,

Anne XAVIER-ROLAI